

Le 22 juin 2009

Cher client,

Comme déjà annoncé, Fortis Insurance Belgium s'appellera désormais **AG Insurance**.

Avec ce changement de nom, nous clôturons une période particulière et pouvons affronter l'avenir en toute confiance.

En 2008, les circonstances financières et économiques ne nous ont pas empêchés d'enregistrer de bons résultats et de poursuivre notre politique de participation bénéficiaire.

La solidité d'AG Insurance, nous permet de vous offrir, comme par le passé, la garantie que nous pourrions respecter tous nos engagements: les pensions complémentaires, les rentes d'invalidité, les remboursements dans les polices soins de santé, nos garanties de rendement, .... sont totalement assurés.

AG Insurance apportera également une nouvelle dynamique qu'Employee Benefits traduit dans son slogan **“Trust in Expertise”**.

Nous voulons en effet tout faire pour continuer, grâce à notre expertise, à bénéficier de votre confiance et demeurer votre partenaire privilégié dans le domaine complexe des avantages complémentaires en pensions et en soins de santé.

Avec une gamme complète de solutions en pensions et en soins de santé, nous souhaitons répondre encore mieux à vos demandes. Nous voulons en outre améliorer en permanence la qualité de notre prestation de services. Le feed-back que vous nous donnez, tant directement que via les différentes enquêtes de satisfaction, a ici une valeur inestimable et nous vous en remercions.

#### **AG Employee Benefits**

Boulevard du Jardin

Botanique 20

B-1000 Bruxelles

Téléphone

+32(0)2 664 82 11

Fax

+32(0)2 664 04 19

[www.agemployeebenefits.be](http://www.agemployeebenefits.be)

Voici déjà quelques modalités pratiques concernant ce changement de nom:

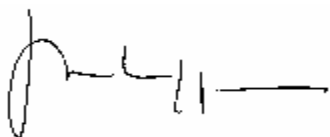
- Dans nos différents documents, notre activité sera identifiée sous l'appellation **AG Employee Benefits**, pour favoriser la communication avec nos services.
- Le site Internet général d'AG Insurance : [www.aginsurance.be](http://www.aginsurance.be)
- Le site Internet d'AG Employee Benefits : [www.agemployeebenefits.be](http://www.agemployeebenefits.be)
- Les nouvelles adresses e-mail : [prenom.nom@aginsurance.be](mailto:prenom.nom@aginsurance.be)
- Les adresses des boîtes mail : [@fortis.com](mailto:@fortis.com) est changé en [@aginsurance.be](mailto:@aginsurance.be) et les structures [xxx.be@fortis.com](mailto:xxx.be@fortis.com) sont simplifiées à [xxx@aginsurance.be](mailto:xxx@aginsurance.be)
- L'adaptation de tous nos documents se fera de manière progressive dans les mois qui viennent. Les documents existants restent bien entendu valables jusqu'à leur remplacement.
- Certains envois contiendront également un dépliant concernant le changement de nom.

Vous pouvez également, le cas échéant, renvoyer les affiliés et les membres du personnel assurés vers notre site web [www.agemployeebenefits.be](http://www.agemployeebenefits.be). Notre changement de nom sera aussi communiqué par les médias. Cette annonce et le dépliant seront rendus disponibles sur notre site web. N'hésitez pas à les remettre à vos collaborateurs.

Pour les pensions complémentaires, le changement de nom apparaîtra aussi sur la fiche de pension.

Pour toute question éventuelle, vous pouvez vous adresser à votre personne de contact habituelle ou nous contacter via [info.employeebenefits@aginsurance.be](mailto:info.employeebenefits@aginsurance.be).

Sincères salutations,



Jean-Michel Kupper  
Administrateur-Directeur